



## APEDYS NOUVELLE-AQUITAINE

Association d'Adultes et de Parents d'Enfants DYSlexiques en Nouvelle-Aquitaine  
(Troubles Spécifiques d'Apprentissage du Langage Oral et Écrit)

BULLETIN D'ADHESION 2019

ADHESION

RENOUVELLEMENT

NOM, Prénom :
Adresse :
Téléphone(s) :
Email (en majuscule) :

### Vous êtes parents :

Nombre d'enfants dans la famille : \_\_\_ garçons / \_\_\_ filles

### Enfant(s) concerné(s) par un trouble DYS :

Prénom	Date de Naissance	Trouble(s) DYS*	Classe

\* Dyslexie, Dysorthographe, Dyscalculie, Dysphasie, Dyspraxie, Dysgraphie, Dysexecutif, TDA, TDA-H

### Vous êtes professionnel confronté à la Dyslexie : Secteur PRIVE PUBLIC

Assistante Sociale  Educateur  Enseignant (maternelle, primaire, collège, lycée, autres) Médecin  
Neuropsychologue Orthophoniste Orthoptiste Psychologue Psychomotricien Autre

### Comment avez-vous connu APEDYS Nouvelle-Aquitaine ?

Conférence  Bulletin  Presse  Professionnel  autres parents  Internet  Autre

### Adhésion :

Les adhérents reçoivent à partir de la date d'adhésion :

- Les lettres aux adhérents (courrier ou courriel) ou bulletins de liaison,
- Le soutien de l'association APEDYS Nouvelle-Aquitaine dans leurs démarches, une écoute téléphonique,
- Un reçu conforme à la réglementation fiscale correspondant au montant de la cotisation ou du don qui permettra la réduction d'impôt.

### Cotisation :

Simple : **20 €** -  De soutien : **35 €** -  Don libre (bienfaiteur) : \_\_\_\_\_ €  
Etudiants, Jeunes Adultes Dyslexiques (18 à 25 ans), Elèves de l'Ecole d'Orthophonie : **5 €**

### Réduction d'impôts :

Les cotisations et les dons des particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé dans la limite de 20% de votre revenu disponible (Articles 200 du Code Général des Impôts)  
Les cotisations et les dons des entreprises ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% du montant versé dans la limite d'un plafond de 5 pour mille du chiffre d'affaires annuel (Article 238 bis du Code Général des Impôts).

Possibilité de payer en espèce (à remettre en main propre à un membre du bureau de l'association) ou par chèque libellé à l'ordre « APEDYS NOUVELLE-AQUITAINE » et de l'envoyer à l'adresse suivante :

Association APEDYS Nouvelle-Aquitaine  
DACAJ / Mairie de Saint Médard en Jalles  
Place de l'hôtel de ville / CS 60022, 33167 Saint Médard en Jalles Cedex

A :

Le :

Signature :

## Association d'Adultes et de Parents d'Enfants DYSlexiques en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

(Association Loi 1901 d'Intérêt Général)

Troubles Spécifiques du Langage Ecrit/Oral - T.S.L.E. /O. -

Dyslexie, Dysorthographe, Dysgraphie, Dyscalculie, Dys...

## L'association APEDYS Nouvelle-Aquitaine

représente les familles  
de la Région Nouvelle-Aquitaine



DACAJ / Mairie de Saint-Médard en Jalles Place de l'Hôtel de Ville / CS 60022  
33167 SAINT MEDARD EN JALLES CEDEX

Email : [apedys.aquitaine@orange.fr](mailto:apedys.aquitaine@orange.fr)

<https://www.apedysaquitaine.fr/>

Tél : 06.61.09.57.05

**Une association n'est forte que par le nombre de ses adhérents**



**Parents, Enseignants, vous savez que cet enfant est intelligent, vif, intéressé**

**MAIS, il lui arrive :**

**Dès la maternelle, de présenter**

- Un retard de langage oral
- des difficultés à mémoriser des comptines
- des difficultés à raconter les faits vécus

**En Primaire, au collège, au lycée,**

- de ne pas automatiser la lecture
- de confondre ou d'inverser des lettres,
- de peiner à déchiffrer les sons complexes
- de ne pas comprendre ce qu'il lit et de ne pas retenir ses leçons
- d'avoir une orthographe catastrophique
- d'avoir des difficultés en calcul
- d'être maladroit
- de travailler beaucoup sans que les résultats ne suivent
- de manquer de confiance en lui
- de manquer d'attention, d'avoir du mal à s'organiser et de rêver tout le temps

**Si vous avez des doutes REAGISSEZ : NE PASSEZ PAS À CÔTÉ D'UNE DYSLEXIE**

A des degrés de gravité plus ou moins sévères, la dyslexie est souvent liée à certains troubles associés pouvant engendrer des difficultés pour :

- l'acquisition du langage oral et des automatismes de la langue écrite
- l'orientation dans le temps et/ou dans l'espace
- la discrimination visuelle et/ou auditive
- la latéralisation
- la mémorisation à court et long terme
- l'attention
- la dysorthographe, la dyscalculie et la dysgraphie
- l'analyse et de mémoire séquentielle

**Définition de la DYSlexie**

**Difficulté durable** d'apprentissage du langage écrit et d'acquisition de son automatisme, chez des enfants intelligents et normalement scolarisés, indemnes de troubles sensoriels et de troubles psychologiques primaires.

**Rarement isolée**, mais très souvent associée à d'autres troubles « DYS », elle touche environ 6 % à 8 % des enfants scolarisés, appartenant à tous les milieux sociaux. Empêchant l'enfant de progresser sans aides et adaptations spécifiques (PPS, PAP, tiers temps), la **DYSlexie** peut, à l'âge adulte, rendre difficile son insertion socio-professionnelle.

**Enfants, Parents, Enseignants** ne sont pas responsables de ce

Trouble Spécifique du Langage Écrit (T.S.L.E.)  
**Mais ils ne doivent pas, ils ne doivent plus l'ignorer.**

**Si vous avez des doutes REAGISSEZ**

**Parents :**

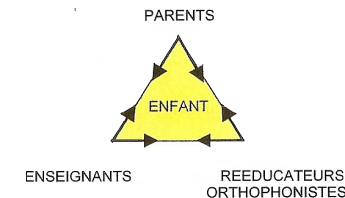
- Consultez votre médecin traitant et demandez lui une prescription pour réaliser les bilans nécessaires : - Neuropsychologie, Orthophonie, Psychomotricité, Graphothérapie, Ergothérapie...

**Enseignants :**

- Faites part de vos observations aux parents et au médecin scolaire

Face à la **DYSLEXIE, NE RESTEZ PAS SEUL**

**PARENTS, ENSEIGNANTS, REEDUCATEURS,  
ENSEMBLE AIDONS LES ENFANTS DYSLEXIQUES  
ENSEMBLE, DONNONS-LEUR UN AVENIR**



**La rééducation doit permettre à l'enfant dyslexique d'essayer d'apprendre à mieux compenser ses difficultés**

**APEDYS Nouvelle-Aquitaine** c'est l'expérience depuis plus de 30 ans de parents  *bénévoles*

**assurant aux familles adhérentes :**

- une permanence téléphonique
- des conseils personnalisés
- une aide à l'élaboration :
  - ▶ d'un **Plan d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P.)**
  - ▶ d'un projet de vie pour le **Projet Personnalisé de Scolarisation (P.P.S.)**

**organisant pour tout public :**

- des lettres ou courriel d'information
- la journée nationale des DYS - JND - au mois d'octobre aux alentours du **10/10 (DYS/DYS)**
- des conférences, des réunions d'informations à thèmes pour tout public
- des réunions d'information, de formation pour expliquer les troubles « **DYS** » pour les enseignants, dans les entreprises, dans les administrations ...